

## *Note de lecture*

### **L'énergie non renouvelée de la démocratie.**

#### **Discussions autour de Timothy Mitchell**

*(Carbon democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole, 2013 [1<sup>ère</sup> éd. 2011], Paris : La Découverte)*

*David Guéranger*

En accueillant la 21<sup>ème</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), la France se porte garante de l'objectif énergétique d'améliorer la sobriété en carbone de nos sociétés ; en tant que présidente, elle est aussi garante du caractère démocratique des débats. La lutte contre le réchauffement climatique – et plus précisément contre l'émission de gaz à effet de serre – n'est légitime que dans le cadre de quelques principes démocratiques essentiels, ici la transparence et le caractère inclusif des échanges. C'est bien à ce titre que de nombreuses ONG ont dénoncé plusieurs partenaires de la COP21, parmi lesquels des financeurs (BNP) ou des producteurs (Engie, EDF) d'énergie carbonée : ces entreprises ne sont pas seulement incompatibles avec l'enjeu énergétique de la COP21, mais leur participation gage le caractère démocratique des négociations<sup>1</sup>. L'argument – l'incompatibilité – est radical, mais il soulève une question intéressante : celle des liens entre régimes démocratiques et systèmes énergétiques dominants. Une question intéressante, et importante si l'on en juge par son actualité scientifique. On voudrait, en partant des réflexions amorcées par Timothy Mitchell en la matière, engager une discussion (fictive) avec des auteurs partageant des questionnements proches.

#### **L'affirmation historique d'une « démocratie carbone »**

Dans un ouvrage devenu référence<sup>2</sup>, Timothy Mitchell propose de tisser des liens entre deux objets *a priori* très éloignés : le pétrole et la démocratie ou, pour être plus précis, entre un type d'énergie dominant (aujourd'hui le pétrole) et une manière d'organiser le pouvoir. Pour y parvenir, l'auteur déploie un vaste réseau qui connecte infrastructures de transport, type d'urbanisation, économie dominante, grandes firmes multinationales, organisations syndicales... et l'amène à se déplacer de l'Angleterre au Moyen-Orient, en passant par les États-Unis. En circulant sur ce vaste réseau, l'auteur déploie sa thèse : la démocratie n'a pu se développer que dans des contextes historiques singuliers, lorsque la vulnérabilité des économies vis-à-vis des travailleurs fut la plus forte, c'est-à-dire à des moments où les formes de production et les réseaux d'acheminement de l'énergie fossile dominante étaient les plus fragiles et, par conséquent, les plus menacées par des actions de sabotage. Le livre se présente comme une grande fresque historique découpée en huit chapitres, classés par ordre chronologique mais autonomes, nourris de nombreux détails et anecdotes qui procurent à l'ouvrage une richesse narrative impossible à restituer ici. Nous avons choisi de distinguer quatre moments.

Le premier acte, *matriciel*, est celui où se noue le lien entre énergie carbonée et démocratie et se joue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre, au moment de la révolution industrielle, avant

---

<sup>1</sup> Martine Valo, « Laurent Fabius fait appel aux entreprises pour financer la COP 21 », *Le Monde.fr* | 27.05.2015.

<sup>2</sup> Mitchell T., *Carbon democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, 2013 [1<sup>ère</sup> éd. 2011]. Paris : La Découverte.

de s'étendre en Europe et en Amérique durant le siècle suivant. Le rôle du charbon est alors décisif pour comprendre l'extension de la démocratie : il permet l'essor de la vie industrielle, concentre infrastructures et travailleurs dans des zones spécifiques (industrialisation, urbanisation) et favorise ainsi l'émergence de collectifs à même de porter les revendications des travailleurs. Il connecte également ces concentrations urbaines et industrielles par de vastes réseaux de transports (ferroviaires, maritimes) qui renforcent la vulnérabilité des économies nationales vis-à-vis des actions des travailleurs et donnent prises à leurs revendications : « C'est en acquérant une capacité d'action au sein même du nouveau système énergétique que les peuples ont réussi à formuler en leur nom de telles revendications » (p. 21).

Mais les conséquences démocratiques de ce développement se jouent aussi ailleurs. L'augmentation considérable des besoins en alimentation des pays industrialisés les oblige à chercher ailleurs leur nourriture, à organiser son acheminement, à maîtriser son approvisionnement. Les démocraties occidentales déploient ainsi des méthodes « permettant d'empêcher les populations qui cultivaient la terre de contrôler ce qu'elles produisaient, tout en freinant leur effort d'industrialisation (...) Dans les pays où la population agricole ne pouvait être massivement anéantie – l'Inde et l'Égypte en sont les deux grands exemples –, les Européens et leurs alliés inventèrent une méthode de dépossession locale connue sous le nom de propriété privée des terres. » (p. 27). Autrement dit, en même temps que le charbon permet le développement de rapports politiques plus favorables aux travailleurs dans les états qui s'industrialisent, il favorise l'instauration de régimes coloniaux dans les régions qui les alimentent.

Le deuxième acte voit l'avènement du pétrole comme énergie dominante. Remplacé par l'électricité pour éclairer les villes, il prend une importance plus décisive en tant qu'énergie mécanique, de locomotion, de production industrielle, soutenu par de grandes compagnies pétrolières nationales. Loin d'être les héroïques pionnières découvrant du pétrole dans des coins reculés, avec l'aide d'hommes d'État clairvoyants, ces compagnies assurent leur développement par une stratégie qui suppose autant le « pouvoir d'interrompre le flux d'énergie que d'assurer son approvisionnement » (p. 16). À l'exception du cas singulier de Bakou, ces compagnies se partagent le contrôle des sites de production et des moyens d'acheminement ferroviaires au Moyen-Orient, et retardent l'émergence d'une industrie du pétrole pour éviter l'effondrement des prix du marché. C'est un point notable de l'histoire pétrolière selon Mitchell : tout au long du XX<sup>e</sup> siècle – et y compris lors de la crise des années 1970 (voir *infra*) – le problème principal des compagnies est moins celui de la pénurie que de la surproduction.

Ce malthusianisme s'appuie sur des alliances politiques de circonstance : avec des notables des pays producteurs qui voient dans les forces démocratiques naissantes une menace ; avec les forces politiques conservatrices des pays importateurs qui lient intérêts pétroliers et impérialisme ; mais aussi, de façon plus inattendue, avec des socialistes européens qui interprètent la guerre (la Première) comme un problème de matières premières et justifient à ce titre l'exercice d'une tutelle internationale. Le système des mandats internationaux maintient le contrôle des champs pétrolifères du Moyen-Orient (Iran, Irak), tandis que la SDN s'écarte du modèle démocratique souhaité par les partis travaillistes (elle ne repose pas sur les parlements, mais sur une alliance de gouvernements au sein d'un conseil de la SDN, lui-même contrôlé par les cinq pays vainqueurs de la guerre). L'« autonomie » qu'elle promeut ne contredit nullement les logiques impériales, mais elle dupe les velléités de démocratisation portées par les gauches européennes.

Le Plan Marshall et le système monétaire international de Bretton Woods inaugurent un troisième acte où se renforce encore la centralité énergétique, économique et politique du pétrole. Les moyens promus par le Plan achèvent de rendre le système énergétique dépendant du pétrole (construction de raffineries, de chaudières au pétrole, développement de l'automobile). Dans un contexte de lutte contre le communisme et de Guerre froide, cette stratégie du gouvernement américain et des gouvernements alliés vise aussi à retirer aux travailleurs et au bloc de l'Est leur pouvoir de nuisance. Le Plan protège finalement les producteurs américains en obligeant l'achat du pétrole au Moyen-Orient et en Arabie Saoudite où dominent les compagnies américaines. Des années après la SDN, subsiste et se renforce cette alliance politique et économique pour réguler une énergie pétrolière alors considérée comme inépuisable. Deux éléments nouveaux viennent la renforcer.

Tout d'abord, se développe un appareil de « sécurité nationale » par temps de paix. A la fin des années 1960, l'industrie de l'armement (surtout américaine) en quête de nouveaux débouchés rencontre les attentes de pays producteurs soucieux de mieux contrôler leur production nationale mais aussi de consolider leur régime, le plus souvent autoritaire (Irak, Arabie Saoudite). Cette « économie politique de l'armement » procède de l'alliance entre des pouvoirs autochtones et un ensemble hétéroclite d'acteurs économiques (compagnies de construction, consultants, sociétés de relations publiques, multinationales), et bénéficie du soutien des diplomaties anglaises et américaines. « L'utilité des ventes d'armes étant liée à leur inutilité », une justification sécuritaire est élaborée *via* la « doctrine Nixon », relayée par des *think tank* de droite et des fabricants d'armes, cultivant l'idée d'une menace là où elle est pourtant inexistante.

Des changements techniques s'opèrent ensuite Après-Guerre dans les modes d'acheminement du pétrole : le conteneur et le transport maritime se généralisent, se connectent avec les réseaux terrestres, tandis que les opérations de chargement/déchargement se mécanisent. Ces changements sociotechniques (plus encore que l'oléoduc) ont pour effet de réduire la vulnérabilité aux sabotages de toutes sortes : les compagnies peuvent plus aisément rerouter les tankers en cas de grève : elles peuvent aussi moduler le transport de marchandises par rail, route ou mer, sans ajout de main-d'œuvre ; elles peuvent encore développer leur activité hors des législations du travail valables pour le charbon et le rail ; elles peuvent enfin envisager plus facilement des délocalisations devenues moins coûteuses dans des pays à la main-d'œuvre bon marché et moins syndiquée. Autant de moyens de juguler les revendications démocratiques occidentales qui s'expriment et s'intensifient avec la montée du chômage.

Le dernier acte se joue lors de la crise économique de 1973 dont l'auteur considère – on l'aura compris, il affectionne les points de vue iconoclastes – qu'elle n'a pas vraiment eu lieu et fut largement orchestrée par les compagnies pétrolières (chapitre 7). Pour lui, la fameuse « crise pétrolière » tient moins à la rupture entre offre et demande, conséquence de l'embargo, qu'à la propagation de nouvelles idées au sein de la population, avènement d'un « nouveau monde sociotechnique » (p. 211) : l'idée que le système énergétique (en particulier aux États-Unis) est vulnérable, parce que la ressource énergétique peut subir une augmentation des prix, une menace politique (notamment pour régler la question palestinienne), voire une remise en cause environnementaliste justifiée par les « limites de la croissance » et la « finitude » des ressources naturelles (plus tard le *peak oil*). Cette inédite « logique de la pénurie » respecte les intérêts des compagnies pétrolières qui trouvent là une justification pour maintenir des prix élevés, ou pour mettre en production les gisements en Alaska, à un moment où leurs intérêts au Moyen-Orient sont menacés par les nationalisations. Elle justifie également une régulation par le marché en lieu et place de l'intervention publique, avec le soutien des *think tanks* et économistes néolibéraux.

Dans ce « nouveau monde sociotechnique », le maintien de l'économie et de la rente pétrolière suppose, dans des contextes critiques, de s'appuyer sur l'autorité morale des gouvernements. C'est ainsi qu'il faut comprendre les alliances variables entre les intérêts des grandes multinationales étatsuniennes et les régimes islamiques (à l'exception de l'Iran, c'est le cas pour l'Égypte de Nasser, pour l'Irak Républicain, pour le mouvement palestinien, l'Algérie après l'indépendance, la République du Yémen du Sud, la Syrie baasiste, et l'Arabie Saoudite, que l'A. étudie plus particulièrement). Loin d'être le théâtre d'affrontements entre globalisation et identité tribale ou religieuse<sup>3</sup>, il faut y voir au contraire une coalition pour maintenir la rareté (ce qu'il nomme non sans humour « McJihad »). De même, les révolutions arabes traduisent selon lui l'affaiblissement des moyens que les régimes peuvent déployer pour contenir les contestations sociales, dans des pays qui subissent les effets du pic pétrolier et la diminution de leur production.

À l'issue de ce voyage dans le temps et dans l'espace, on peut être saisi tour à tour d'admiration face à la richesse et l'érudition du propos, de tournis face à la multitude des perspectives offertes chapitre après chapitre, de sidération face aux implications politiques et citoyennes de la thèse, mais aussi de doutes devant la multitude des questions scientifiques qu'aborde l'ouvrage. Nous en avons retenu trois, trois seulement pourrait-on dire.

### **La démocratie fossilisée**

Une première question posée par l'ouvrage est celle des causalités. Mitchell multiplie les perspectives pour « suivre des connexions (conduites, stations de pompage, raffineries, routes de navigation, systèmes routiers, cultures de l'automobile, circuit financier du dollar, savoir économique, experts en armement et militarisme), qui [le] conduisent à identifier la fabrication de relations particulières entre pétrole, violence, finance, expertise et démocratie ». On reconnaît bien ici la méthode latourienne et, même s'il ne s'y réfère pas explicitement, la théorie de l'acteur réseau. Les rapports de classe ne sont pas pour autant occultés, et s'expriment de façon chronique dans les pays producteurs et dans les pays importateurs.

Le spectre d'une causalité simple et univoque est balayé par Mitchell qui récuse tout « déterminisme technologique ». Il y revient en conclusion de l'ouvrage, au sujet du débat sur la fin du pétrole (*peak oil*) entre « malthusiens » (la politique est déterminée par les ressources naturelles) et « technologistes » (la politique est déterminée par le progrès des sciences et techniques). L'auteur récuse ces deux postures, inscrites dans l'opposition entre nature et culture, et leur préfère l'idée de collectifs hybrides, incertains et évolutifs : « Reconnaître que la taille de la principale source de réserves conventionnelles – le golfe persique – est une question techno-politique incertaine, et non une question économique ou une simple question de “ressources naturelles”, remet en cause la gestion économique de l'incertitude politique. C'est à partir de ce type de possibilité, et non pas d'une forme de déterminisme énergétique [souligné par nous], que la politique future de l'énergie, et l'avenir de la démocratie carbonée, pourront se développer » (p. 300).

Comment ne pas voir, dans ces propos, une attaque à peine masquée des thèses désormais populaires de Jeremy Rifkin sur la *Troisième Révolution Industrielle* ? Après avoir eu l'oreille de Bill Clinton et de Barack Obama, des institutions européennes, l'essayiste continue de faire la promotion (jusqu'au Kazakhstan) des vertus politiques et sociales de sa transition écologique, et d'énergies renouvelables porteuses de promesses démocratiques et... économiques. Il s'appuie pour cela sur l'idée que les structures économiques et politiques des

---

<sup>3</sup> Idée empruntée au politiste et conseiller de Bill Clinton, Benjamin Barber (*Djihad Vs Mc World*, New York: Times Book, 1995).

sociétés humaines, dont le pouvoir est aujourd'hui singulièrement concentré, sont la « conséquence inexorable des matrices énergie / communication »<sup>4</sup>. Cette version à peine euphémisée du déterminisme technologique, que Rifkin ne renie pas d'ailleurs (il écrit littéralement que « l'infrastructure construit la société »), exempte de rapports de force socioéconomiques et de rapports de domination, se mue en optimisme béat quand il s'agit d'anticiper les promesses sociales et politiques de la troisième Révolution industrielle ou, plus prosaïquement, les vertus innombrables de l'imprimante 3D<sup>5</sup>.

Telle n'est pas la posture de Mitchell. Il accorde une attention redoublée aux rapports de forces, en les concevant d'ailleurs sous une forme très classiste (« travailleurs », « classes dominantes »). Il réfute également tout lien mécanique entre un type d'énergie dominant et le développement de la démocratie, sans toutefois citer aucun des nombreux ouvrages produits par Rifkin sur ce sujet (*La Troisième Révolution Industrielle* paraît en France au même moment que le sien). Mais à bien y regarder, la thèse défendue par Mitchell est celle d'un resserrement des contraintes qui pèsent sur la démocratie. Les rapports de force – et *in fine* les processus de démocratisation – dépendent en effet d'une vulnérabilité sociotechnique du réseau énergétique qui ne fait que décroître, si bien que les possibilités d'expansion de la démocratie sont compromises par un système de contraintes plus resserré. S'il serait injuste de créditer l'ouvrage d'un déterminisme *technologique*, on peut néanmoins se demander si la perspective macropolitique et de long terme ne lui substitue pas un déterminisme *sociotechnique*, effet mécanique des réseaux sociotechniques de l'énergie dominante.

Cette dernière remarque ne vise pas à disqualifier la démarche en lui accolant un qualificatif que les sciences sociales ont désormais (à tort ou à raison, là n'est pas la question) voué aux gémonies. On pourrait sûrement discuter de l'intérêt inégal de la sociologie de l'acteur réseau pour rendre compte, à des moments et dans des lieux très différents, de la vulnérabilité des systèmes sociotechniques construits à partir du charbon (chapitre 1), des débuts de l'industrie pétrolière au Moyen-Orient (chapitre 2), des faiblesses des forces démocratiques avant-guerre (chapitre 4) et des luttes politiques après-guerre (chapitre 6) qui s'y développent, de l'élargissement du libéralisme et du conservatisme qui se joue avec la « crise pétrolière » (chapitre 7), de l'alliance contemporaine entre le capital et le wahhabisme (chapitre 8). Au-delà d'une discussion sur ses vertus quasi transhistoriques, ce qui lie entre elles ces différentes phases est beaucoup moins clair, et on cherchera en vain un schéma d'intelligibilité sur la longue durée, ou un récit d'ensemble, malgré les grandes qualités narratives de l'auteur. Cette absence laisse le champ libre à une lecture sinon marxiste à tout le moins sociologiste de l'histoire longue, mue par la constitution et le renforcement des acteurs ou des forces économiques, en contradiction directe avec les principes de symétrie mis en avant par la sociologie des sciences.

### **Démocratie et sabotage à l'ère des flux**

On appréciera beaucoup dans l'analyse de Mitchell la simplicité d'une entrée analytique de la démocratisation qui part d'une question centrale : comment se définit, à différents moments de l'histoire, la vulnérabilité du réseau énergétique ? Comme le dit l'auteur lui-même : « Mon analyse de la démocratie du carbone est partie d'un rapprochement simple entre les

---

<sup>4</sup> Rifkin J., 2014, *La nouvelle société du coût marginal zéro. L'internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme*, Paris : Les liens qui libèrent.

<sup>5</sup> C'est l'une des critiques que lui adresse Jean Gadrey sur son blog : Jeremy Rifkin, l'Internet des objets et la société des Barbapapa, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey>, mis en ligne le 28 septembre 2014.

vulnérabilités créées par la dépendance au charbon et la capacité à défendre efficacement les revendications égalitaires » (p. 18). Ce rapprochement est malaisé à tenir sur la durée.

Durant l'âge de la démocratisation (*grosso modo* jusqu'à la Première Guerre), le sabotage désigne la capacité des travailleurs à ralentir, perturber ou interrompre l'approvisionnement en charbon. Dans de vastes régions industrielles, se regroupent travailleurs, réserves de charbon, gares, ports, une contiguïté et une interconnexion qui rendent les méthodes de perturbation plus efficaces (grève perlée, grève du zèle, grève générale). Sous l'ère du pétrole, le sabotage vise les oléoducs qui traversent des régions politiquement instables ou les routes maritimes des supertankers. Mais le sabotage désigne également la concurrence qui s'accroît à mesure que les sites de production et les réseaux d'acheminement se multiplient, une concurrence qui menace le contrôle des compagnies sur la ressource et les prix. Dans ces circonstances, ce sont les compagnies elles-mêmes qui pratiquent le sabotage en organisant la pénurie (« pouvoir d'inhibition »), c'est-à-dire en réduisant les points de production et les points de passage pour mieux les contrôler, en instaurant des quotas et des accords de consortium. Avec le pétrole se modifie ainsi la distribution des capacités de sabotage, au détriment d'ouvriers plus isolés et déconnectés, et à la faveur de compagnies qui se muent en firmes transnationales. Dans une économie dont le salut repose sur la circulation et les flux, le pouvoir – qu'il s'agisse de la capacité des travailleurs à faire valoir leurs revendications ou de la capacité des firmes à garantir leurs marges – apparaît largement synonyme de *pouvoir de saboter*, monopolisé finalement par les grandes firmes pétrolières.

Mitchell, de ce point de vue, ne renierait nullement les analyses de certains activistes radicaux qui voient dans la fluidité et les flux de nos sociétés une faiblesse du capitalisme et une voie d'action stratégique privilégiée<sup>6</sup>. Mais à mesure que le réseau s'étend, la vulnérabilité prend un sens toujours plus extensif : elle ne renvoie plus seulement à des propriétés matérielles de l'énergie (les modes d'acheminement) et à sa dimension sociale (les collectifs de travail), mais aussi à ses dimensions économiques (la concurrence), sociétales (les usages dominants), environnementales (ses effets polluants). Ce sont dès lors les cibles et les modalités du sabotage lui-même qui se transforment et qui, loin de se réduire aux traditionnelles mobilisations collectives (les grèves), revêtent dans le réseau mondialisé des formes aujourd'hui plus variées et plus diffuses : les critiques des gaz à effet de serre et les recherches d'énergies alternatives ; l'instabilité politique (des régions) des pays producteurs ; l'institutionnalisation des responsabilités sociales et environnementales des firmes ; les stratégies d'influence déployées par l'intelligence économique. Cela n'intéresse pas l'auteur.

Et qui dire du sabotage « ordinaire » des agents ? Depuis les travaux de Gouldner, on sait que le « sabotage bureaucratique » (dans l'industrie) prend diverses formes, duplicité ou falsification, qui consistent à adopter des règles sans s'y conformer en pratique. Certains politistes considèrent même que les comportements des fonctionnaires à l'égard des nouveaux régimes, qui vont de la loyauté à la résistance en passant par l'inertie, expliquent pour partie le succès des processus de démocratisation des pays d'Europe orientale<sup>7</sup>. On retrouve chez Mitchell les figures duales du « saboteur » empruntées à Émile Pouget, ainsi que les figures conventionnelles des mobilisations collectives (grèves), sous l'influence des travaux séminaux de Tilly sur les répertoires d'action collective<sup>8</sup>. S'ils ont connu des développements féconds, ces travaux ont aussi occulté l'extrême diversité des voies de résistance plus

---

<sup>6</sup> On pense ici aux écrits du *comité invisible* et à ce qui fut ensuite qualifié d'« affaire de Tarnac » (*L'insurrection qui vient*, 2007, Paris : La fabrique éditions).

<sup>7</sup> Peters B. G., 1995, La fonction publique et la consolidation de la démocratie, *Revue internationale des sciences sociales*, n° 143, p. 149-163.

<sup>8</sup> Tilly C., 1986, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris : Fayard.

individuelles et plus diffuses des salariés. La sociologie du travail a pourtant mis à jour les actions de sabotage, de freinage ou de retrait, les stratégies de contournement, les jeux autour de l'absentéisme (voir les travaux de Dubois), bref la multitude des actions de résistance qui prennent place en marge des contestations organisées et encadrées. Aujourd'hui, la sociologie des mobilisations tente précisément de comprendre les conditions à partir desquelles ces formes individuelles se composent et se politisent<sup>9</sup>.

Dans cette perspective, les possibilités de sabotage « ordinaire » ne sont pas seulement le fait des travailleurs du charbon ou du pétrole (que l'auteur examine d'ailleurs d'assez loin), mais elles se distribuent tout au long de la chaîne de production et d'acheminement. La capacité de la firme à faire valoir ses logiques se joue donc dans les interstices des rouages organisationnels, dans les tensions entre branches ou pans de l'organisation, dans les formes individuelles et collectives de déprise, qui s'avèrent d'ailleurs d'autant plus probables que les logiques bureaucratiques de la firme néo-libérale accroissent leurs exigences d'efficacité, de contrôle et de transparence<sup>10</sup>. Cette discussion sur le sabotage, notion à la fois très intéressante et très centrale pour l'auteur et pour la thèse qu'il défend, fait apparaître en creux la définition peu problématisée et très hypostasiée de la « firme » : une organisation tout entière tournée vers le profit et le contrôle des flux.

### **La politique énergétique sous pression symbolique**

Cette idée de « sabotage » ouvre également une réflexion sur la place des symboles. Pensons par exemple au procès récent de l'écrivain italien Erri de Luca, accusé d'avoir recommandé le « sabotage » de la ligne TGV Lyon-Turin. Pour sa défense, il a consacré un ouvrage à défendre le sens de ce terme<sup>11</sup>, en faisant valoir plusieurs arguments : il a une valeur noble, dit-il en se retranchant derrière l'autorité morale de Ghandi ou de Mandela ; sa signification dépasse l'idée de dégradation matérielle et inclut la grève, la désobéissance, l'obstruction, l'entrave ; du coup, il retourne l'accusation aux procureurs en les accusant de « saboter le terme saboter ». En termes plus sociologiques, on dira que le « sabotage » fait l'objet de luttes symboliques très vives. Mitchell accorde peu d'importance à ces luttes symboliques, alors que plusieurs ouvrages récents sur des objets proches en démontrent toute l'importance.

Dans le cas de l'énergie nucléaire, qui présente sur le territoire français une même centralité énergétique et économique, Selzin Topçu a longuement étudié les modes de présentation qui accompagnent son histoire, les stratégies des promoteurs pour déplacer les enjeux de débat, la novlangue du nucléaire (le *nukespeak*) qui se développe et dépolitise les enjeux, afin de ne jamais poser la question essentielle : faut-il développer ce type d'énergie ?<sup>12</sup> C'est dans ce cadre symbolique que se règle, après l'accident de Tchernobyl, la question de la « responsabilité » de la firme. Obligée d'anticiper le risque d'accident et ses conséquences, mais incapable d'en absorber les conséquences financières, celle-ci doit produire un discours de « responsabilité » qui maintient (voire accentue) son irresponsabilité financière à un niveau économiquement acceptable<sup>13</sup>. Ce décalage entre discours de responsabilité et responsabilité

---

<sup>9</sup> Giraud B., 2009, Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique, *Politix*, 22/86, p. 13-29

<sup>10</sup> Hibou B., 2012, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris : La Découverte.

<sup>11</sup> de Luca E., 2015, *La parole contraire*, Paris : Gallimard.

<sup>12</sup> Topçu S., 2013, *La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée*, Paris : Éditions du Seuil.

<sup>13</sup> Topçu S., Organiser l'irresponsabilité ? La gestion (inter)nationale des dégâts d'un accident nucléaire comme régime discursif, *Écologie et politique*, vol. 2, n°49, p. 95-114.

effective apparaît donc comme une condition d'existence du secteur, qui pose un problème démocratique crucial.

Andrew Barry a également consacré un ouvrage récent aux controverses égrenées tout au long d'un pipeline d'Asie centrale (Bakou-Tbilissi-Ceyhan, ou BTC)<sup>14</sup>. Cette infrastructure enterrée est rendue (paradoxalement) visible par un nombre incalculable de rapports d'ONG (WWF, Amnesty International), d'enquêtes journalistiques, de films documentaires, d'expertises techniques et scientifiques, que les porteurs du projet étaient loin d'avoir anticipés. Répondant aux injonctions de transparence, de responsabilité sociale et environnementale, cette production colossale d'informations ne rend pas nécessairement la firme plus transparente ou plus responsable, mais elle inaugure une série de controverses sociotechniques non anticipées qui peuvent, dans certaines circonstances, se politiser. Ainsi des glissements de terrain, des fissures constatées dans les habitations ; ainsi aussi d'un problème de revêtement qui devient symptôme de collusions et de corruptions. Dans ce dernier cas (chapitre 7), c'est moins la matérialité du tuyau ou du revêtement qui permet d'expliquer sa « politisation » que la conjonction de problèmes matériels (fissures dans le revêtement), techniques (solutions de rebouchage), financiers (défection des bailleurs), organisationnels (le développement international de la RSE), politiques (l'enquête du parlement britannique sur la corruption au sein du gouvernement). C'est par cette synchronie, *via* un phénomène qu'il qualifie d'abduction (qui consiste à inférer, même à tort, à partir de problèmes singuliers des explications et des causalités générales), que Barry explique la politisation.

Cette politisation est particulièrement marquée dans la période qui s'ouvre à partir des années 1990. Le cas particulier du Brent Spar est considéré par l'auteur (à la suite de nombreux autres) comme un exemple archétypique des changements qui se jouent dans cette décennie. Dans cette affaire, la Shell programme initialement de couler une de ses plateformes *offshore* au large des côtes de l'Écosse, solution qu'elle considère plus écologique et moins coûteuse. L'ayant d'abord accepté, le gouvernement doit ensuite reculer devant la vigueur et l'ampleur des critiques et des mobilisations (Greenpeace, boycott des stations BP), en Grande-Bretagne et ailleurs en Europe, qui rendent la « facture symbolique » du projet disproportionnée, nonobstant la justesse des arguments avancés. Cet épisode bien étudié est considéré comme un point de bifurcation pour l'industrie pétrolière, qui depuis lors appréhende différemment les enjeux environnementaux et sociétaux et la dimension symbolique de son activité.

On retrouve ici en partie les thèses de Manuel Castells, pour qui le rapport capital / travail n'est plus le lieu central du conflit<sup>15</sup>. Dans une société en réseaux fondée sur le contrôle, la manipulation et l'utilisation de l'information et de la connaissance, le pouvoir est celui de la production de sens, d'idées, *via* les réseaux de communication. Dans ce cadre analytique, les enjeux démocratiques liés à l'industrie pétrolière se jouent moins dans des luttes menées par les travailleurs du secteur énergétique que dans des *croisades symboliques* menées par un ensemble *d'entrepreneurs de morale*<sup>16</sup> qui se recrutent dans les ONG, dans le monde scientifique, dans les associations, dans les médias. Mitchell considère le soutien moral apporté aux firmes par les gouvernements conservateurs comme une ressource indispensable au niveau local (« McJihad »). En prenant acte de la montée en puissance d'une économie symbolique de l'énergie, on peut se demander au contraire s'il n'y a pas là le symptôme d'une

---

<sup>14</sup> Barry A., 2013, *Material politics. Dispute along the pipeline*, West Sussex : Wiley Blackwell.

<sup>15</sup> On pense ici évidemment à sa trilogie : M. Castells, 1989, 1990, 1990, *L'ère de l'information* (3 tomes), Paris : Fayard.

<sup>16</sup> On reprend volontairement la terminologie du sociologue Joseph Gusfield.



grande fragilité. De même, la présence de BNP, Engie ou EDF au rang des partenaires (et financeurs) officiels de la COP21 n'apparaît plus comme une stratégie d'influence à peine masquée, mais comme l'impossibilité de ne pas riposter à cette opération symbolique de sabotage.

David Guéranger (LATTTS – École des Ponts Paris-Tech)

Chercheur au LATTTS, enseignant à l'École des Ponts, David Guéranger étudie les institutions locales et les réformes de décentralisation en s'intéressant à leurs enjeux politiques, administratifs et démocratiques.